33. Administration de l'Univers Local

33:0.1 ALORS que le Père Universel règne très certainement sur sa vaste création, c'est par la personne du Fils Créateur qu'il opère dans l'administration d'un univers local. Le Père n'opère pas personnellement d'une autre manière dans les affaires administratives d'un univers local. Ces affaires sont confiées au Fils Créateur, à l'Esprit-Mère de l'univers local et à leurs multiples enfants. Les plans, la politique et les actes administratifs de l'univers local sont conçus et exécutés par ce Fils, qui conjointement avec son Esprit associé, délègue le pouvoir exécutif à Gabriel, et l'autorité judiciaire aux Pères des Constellations, aux Souverains des Systèmes et aux Princes Planétaires.

33.1 Micaël de Nébadon

33:1.1 Notre Fils Créateur est la personnification du 611.121 ème concept originel d'identité infinie né simultanément chez le Père Universel et le Fils Éternel. Le Micaël de Nébadon est le « Fils unique » personnalisant ce 611.121 ème concept universel de divinité et d'infinité. Son quartier général est dans la triple maison de lumière sur Salvington ; sa demeure est ainsi disposée parce que Micaël a eu l'expérience de la vie aux trois phases d'existence intelligente des créatures : spirituelle, morontielle et matérielle. À cause du nom attaché à sa septième et dernière effusion sur Urantia, on l'appelle quelquefois Christ Micaël.

33:1.2 Notre Fils Créateur n'est pas le Fils Éternel, l'associé existentiel au Paradis du Père Universel et de l'Esprit Infini. Micaël de Nébadon n'est pas l'un des membres de la Trinité du Paradis. Néanmoins, notre Maitre-Fils possède dans son royaume tous les attributs et pouvoirs divins que le Fils Éternel manifesterait s'il était lui-même effectivement présent sur Salvington et opérait dans Nébadon. Micaël possède même un pouvoir et une autorité supplémentaires, car non seulement il personnifie le Fils Éternel, mais aussi il représente pleinement et incorpore effectivement la présence de personnalité du Père Universel auprès de cet univers local et dans cet univers local. Il représente même le Père-Fils. Ces relations font d'un Fils Créateur le plus puissant, le plus diversifié en talents et le plus influent des êtres divins capables d'administrer directement un univers évolutionnaire et d'entrer en contact de personnalité avec des êtres créés non encore parvenus à maturité.

33:1.3 Du siège de l'univers local, notre Fils Créateur exerce le même pouvoir d'attraction spirituelle, la même gravité d'esprit, que le Fils Éternel manifesterait s'il était personnellement présent sur Salvington, et plus que cela : ce Fils Universel est aussi la personnification du Père Universel vis-à-vis de l'univers de Nébadon. Les Fils Créateurs sont des centres de personnalité pour les forces spirituelles du Père-Fils Paradisiaque. Les Fils Créateurs sont les focalisations finales de personnalité-pouvoir des puissants attributs spatiotemporels de Dieu le Septuple.

33:1.4 Le Fils Créateur personnalise la vice-gérance du Père Universel ; il est le coordonné en divinité du Fils Éternel et l'associé créatif de l'Esprit Infini. À toutes fins pratiques, le Fils Souverain est Dieu pour notre univers et tous ses mondes habités. Il personnifie tout ce que les mortels évolutionnaires peuvent comprendre avec discernement des Déités du Paradis. Le Fils et son Esprit associé sont vos parents créateurs. Pour vous, Micaël, le Fils Créateur, est la personnalité suprême ; pour vous, le Fils Éternel est supersuprême - une personnalité de Déité infinie.

33:1.5 Nous avons dans la personne du Fils Créateur un chef et un parent divin tout aussi puissant, efficace et bénéfique, que le seraient le Père Universel et le Fils Éternel si tous deux étaient présents sur Salvington et occupés à administrer les affaires de l'univers de Nébadon.

33.2 Le Souverain de Nébadon

33:2.1 L'observation des Fils Créateurs révèle que certains ressemblent plus au Père, certains plus au Fils, tandis que d'autres encore sont un mélange de leurs deux parents infinis. Notre Fils Créateur manifeste très nettement des traits de caractère et des attributs qui sont plus semblables à ceux du Fils Éternel.

33:2.2 Micaël a choisi d'organiser cet univers local et il y exerce maintenant une souveraineté suprême. Son pouvoir personnel est limité par la préexistence des circuits de gravité centrés au Paradis, et par le fait que les Anciens des Jours du gouvernement superuniversel se réservent tous les jugements exécutifs finals concernant la destruction de la personnalité. La personnalité est uniquement le don du Père, mais les Fils Créateurs, avec l'approbation du Fils Éternel, instaurent de nouveaux modèles de créatures et, avec la coopération active de leurs Esprits associés, ils peuvent tenter de nouvelles transformations de l'énergie-matière.

33:2.3 Micaël est la personnification du Père-Fils Paradisiaque pour et dans l'univers local de Nébadon. C'est pourquoi, lorsque l'Esprit-Mère Créatif représentant l'Esprit Infini dans l'univers local se subordonna au Christ Micaël après qu'il fut revenu de son effusion finale sur Urantia, le Maitre Fils acquit par là même la juridiction sur « tous les pouvoirs dans le ciel et sur terre » .

33:2.4 Cette subordination des Divines Ministres aux Fils Créateurs des univers locaux fait de ces Maitres Fils les dépositaires personnels de la divinité, manifes table sous forme finie, du Père, du Fils et de l'Esprit, tandis que les expériences d'effusion des Micaëls en tant que créatures les qualifient pour représenter la divinité expérientielle de l'Être Suprême. Il n'y a pas d'autres êtres dans les univers qui aient ainsi personnellement épuisé les potentiels de la présente expérience finie, ou qui possèdent des qualifications semblables pour une souveraineté solitaire.

33:2.5 Bien que son quartier général soit officiellement situé sur Salvington, capitale de Nébadon, Micaël passe beaucoup de temps à visiter les sièges des constellations et des systèmes, et même les planètes individuelles. Il se rend périodiquement au Paradis, et souvent sur Uversa où il tient conseil avec les Anciens des Jours. Quand il est éloigné de Salvington, il est remplacé par Gabriel, qui fonctionne alors comme régent de l'univers de Nébadon.

33.3 Le Fils et l'Esprit de l'Univers

33:3.1 L'Esprit Infini imprègne tous les univers du temps et de l'espace, mais il opère du siège de chaque univers local sous forme d'une focalisation spécialisée acquérant les qualités de la pleine personnalité par la technique de coopération créative avec le Fils Créateur. En ce qui concerne un univers local, l'autorité administrative d'un Fils Créateur est suprême ; l'Esprit Infini, en tant que Divine Ministre, est entièrement coopératif bien que parfaitement coordonné.

33:3.2 L'Esprit-Mère de l'univers de Salvington, associée de Micaël dans le contrôle et l'administration de Nébadon, appartient au sixième groupe d'Esprits Suprêmes et porte le numéro 611.121 de cet ordre. Elle se porta volontaire pour accompagner Micaël quand il fut libéré d'obligations paradisiaques ; depuis lors, elle a toujours travaillé avec lui à la création et au gouvernement de son univers.

33:3.3 Le Maitre Fils Créateur est le souverain personnel de son univers, mais, dans tous les détails de la direction, l'Esprit-Mère de l'Univers est codirectrice avec le Fils. L'Esprit-Mère reconnaît toujours le Fils comme souverain et chef, mais le Fils lui accorde toujours une position coordonnée et une autorité égale à la sienne dans toutes les affaires du royaume. Dans tout son travail pour effuser l'amour et la vie, le Fils Créateur est toujours et à tout jamais parfaitement soutenu et habilement aidé par l'Esprit-Mère de l'Univers infiniment sage et toujours fidèle, et par toute sa suite diversifiée de personnalités angéliques. Cette Divine Ministre est en réalité la mère des esprits et des personnalités spirituelles, la conseillère toujours présente et infiniment sage du Fils Créateur, une manifestation fidèle et véritable de l'Esprit Infini du Paradis.

33:3.4 Le Fils fait fonction de père dans son univers local. L'Esprit, tel que les créatures mortelles le comprendraient, joue le rôle d'une mère, assistant toujours le Fils et restant perpétuellement indispensable à l'administration de l'univers. En face d'une insurrection, seuls le Fils et ses Fils associés peuvent agir comme libérateurs. L'Esprit ne peut jamais s'opposer à une rébellion ni protéger l'autorité, mais l'Esprit soutient toujours le Fils dans toute entreprise dont il peut être amené à faire l'expérience pour stabiliser le gouvernement et maintenir l'autorité sur les mondes souillés par le mal ou dominés par le péché. Seul un Fils peut rétablir l'oeuvre de leur création conjointe, mais nul Fils ne pourrait espérer le succès final sans la coopération incessante de la Divine Ministre et de sa vaste assemblée de collaboratrices spirituelles, les filles de Dieu, qui luttent si fidèlement et si vaillamment pour le bien-être des mortels et la gloire de leurs divins parents.

33:3.5 Quand le Fils Créateur a parachevé sa septième et dernière effusion comme créature, les incertitudes de l'isolement périodique prennent fin pour la Divine Ministre, et l'assistante de l'univers du Fils se trouve installée pour toujours dans la sécurité et le contrôle. C'est au moment de l'intronisation du Fils Créateur comme Maitre Fils, au jubilé des jubilés, que, devant les foules assemblées, l'Esprit de l'Univers reconnaît pour la première fois publiquement et universellement sa subordination au Fils et lui jure obéissance et fidélité. Cet événement s'est produit dans Nébadon à l'époque où Micaël retourna sur Salvington après l'effusion sur Urantia. Avant cet important événement, jamais l'Esprit de l'Univers n'avait reconnu sa subordination au Fils Créateur de l'Univers, et ce n'est pas avant cet abandon volontaire de pouvoir et d'autorité par l'Esprit que l'on a pu proclamer à juste titre du Fils que « tout pouvoir dans le ciel et sur terre a été remis entre ses mains. »

33:3.6 Après ce voeu de subordination par l'Esprit-Mère Créatif, Micaël de Nébadon reconnut noblement qu'il dépendait éternellement de son Esprit compagnon. Il l'instaura chef conjoint des domaines de son univers et demanda à toutes leurs créatures de prendre un engagement de loyauté envers l'Esprit comme elles l'avaient fait envers le Fils ; et c'est alors que fut émise et répandue la « Proclamation finale d'Égalité » . Bien que le Fils fût souverain de cet univers local, il proclama aux mondes le fait que l'Esprit-Mère possédait au même titre que lui tous les dons naturels de la personnalité et les attributs du caractère divin. Cette association devient alors le modèle transcendant pour régir et organiser les familles, même chez les humbles créatures des mondes de l'espace. C'est en fait et en vérité l'idéal élevé de la famille et de l'institution humaine du mariage volontaire.

33:3.7 Le Fils et l'Esprit président maintenant l'univers, comme un père et une mère veillent sur leur famille de fils et de filles, et pourvoient à leurs besoins. Il n'est nullement hors de propos de se référer à l'Esprit de l'Univers comme à la compagne créative du Fils Créateur, et de considérer les créatures des royaumes comme leurs fils et leurs filles - une grande et glorieuse famille, mais sujette à des responsabilités incalculables et à une vigilance perpétuelle.

33:3.8 Le Fils prend l'initiative de créer certains enfants de l'univers, tandis que l'Esprit est uniquement responsable d'amener à l'existence les nombreux ordres de personnalités spirituelles qui exercent leur ministère et servent sous les directives et la gouverne de ce même Esprit-Mère. Dans la création d'autres types de personnalités univer selles, le Fils et l'Esprit opèrent tous deux ensemble, et dans aucun acte créatif l'un ne fait quelque chose sans le conseil et l'approbation de l'autre.

33.4 Gabriel - Le Chef Exécutif

33:4.1 L'Étoile Radieuse du Matin personnalise le premier concept d'identité et d'idéal de personnalité conçu par le Fils Créateur et par la manifestation de l'Esprit Infini dans l'univers local. Revenons aux premiers temps de l'univers local, avant l'union du Fils Créateur et de l'Esprit-Mère dans les liens d'une association créative, avant l'époque où commença la création de leur famille de fils et de filles aux talents variés. Le premier acte conjoint de l'association primitive et libre de ces deux personnes divines aboutit à la création de la plus haute personnalité spirituelle issue du Fils et de l'Esprit, l'Étoile Radieuse du Matin.

33:4.2 Il n'est produit qu'un seul être d'une telle sagesse et d'une telle majesté dans chaque univers local. Le Père Universel et le Fils Éternel peuvent créer un nombre illimité de Fils égaux à eux-mêmes en divinité, et en fait ils le font. Mais ces Fils, en union avec les Filles de l'Esprit Infini ne peuvent créer, dans chaque univers, qu'une seule Étoile Radieuse du Matin, un seul être semblable à eux-mêmes et participant libéralement de leurs natures conjuguées, mais non de leurs prérogatives créatrices. Gabriel de Salvington est pareil au Fils de l'Univers en divinité de nature, mais considérablement limité en attributs de Déité.

33:4.3 Le premier-né des parents d'un nouvel univers est une personnalité unique possédant beaucoup de caractéristiques merveilleuses qui ne sont visiblement présentes chez aucun de ses ascendants, un être d'une variété de talents sans égale et d'un éclat inimaginable. Cette personnalité céleste englobe la volonté divine du Fils combinée avec l'imagination créative de

l'Esprit. Les pensées et les actes de l'Étoile Radieuse du Matin seront toujours pleinement représentatifs du Fils Créateur aussi bien que de l'Esprit Créatif. Cet être est également capable de comprendre pleinement les multitudes spirituelles séraphiques et les créatures volitives de l'évolution matérielle, et de sympathiser avec elles.

33:4.4 L'Étoile Radieuse du Matin n'est pas un créateur, mais il est un merveilleux administrateur étant le représentant administratif personnel du Fils Créateur. Sauf pour la transmission de la vie et la création, le Fils et l'Esprit ne délibèrent jamais sur d'importants processus de l'univers sans la présence de Gabriel.

33:4.5 Gabriel de Salvington est le chef exécutif de l'univers de Nébadon et l'arbitre de tous les appels exécutifs concernant son administration. Cet agent exécutif de l'univers fut créé pleinement doué pour son travail, mais il a gagné de l'expérience avec la croissance et l'évolution de notre création locale.

33:4.6 Gabriel est le chef des agents d'exécution pour les ordres superuniversels relatifs aux affaires non personnelles de l'univers local. La plupart des affaires, décidées par les Anciens des Jours et concernant des jugements collectifs et des résurrections dispensationnelles, sont aussi déléguées pour exécution à Gabriel et à son état-major. Gabriel est ainsi le chef exécutif commun aussi bien pour les dirigeants du superunivers que pour ceux de l'univers local. Il a sous ses ordres un corps compétent d'assistants administratifs créés pour leur travail spécial et non révélés aux mortels évolutionnaires. En plus de ces assistants, Gabriel peut employer tous les ordres d'êtres célestes fonctionnant dans Nébadon, et il est aussi le commandant en chef des « armées du ciel » - les armées célestes.

33:4.7 Gabriel et son état-major ne sont pas des éducateurs, mais des administrateurs. Il est sans exemple qu'ils aient quitté leur travail régulier, sauf quand Micaël s'incarnait pour une effusion sous forme de créature. Durant ces effusions, Gabriel fut toujours attentif à la volonté du Fils incarné, et, avec la collaboration de l'Union des Jours, il devint le directeur effectif des affaires de l'univers pendant les dernières effusions. Gabriel a été étroitement identifié avec l'histoire et le développement d'Urantia depuis l'effusion humaine de Micaël.

33:4.8 Les mortels prennent contact avec Gabriel sur les mondes d'effusion et aux époques des appels nominaux accompagnant les résurrections générales et spéciales. En dehors de cela, ils le rencontreront rarement pendant leur traversée ascendante de l'univers local avant d'avoir été admis au travail administratif de la création locale. Comme administrateurs de quelque ordre ou de quelque degré que ce soit, vous passerez sous la direction de Gabriel.

33.5 Les Ambassadeurs de la Trinité

33:5.1 L'administration par des personnes d'origine trinitaire prend fin avec les gouvernements des superunivers. Les univers locaux sont caractérisés par une double supervision, le commencement du concept père-mère. Le père de l'univers est le Fils Créateur ; la mère de l'univers est la Divine Ministre, l'Esprit Créatif de l'univers local. Toutefois, chaque univers local est béni par la présence de certaines personnalités de l'univers central et du Paradis. À la tête de ce groupe paradisiaque dans Nébadon se trouve l'ambassadeur de la Trinité du Paradis - Emmanuel de Salvington - l'Union

des Jours affecté à l'univers local de Nébadon. Dans un certain sens, ce haut Fils de la Trinité est aussi le représentant personnel du Père Universel auprès de la cour du Fils Créateur, d'où son nom d'Emmanuel.

33:5.2 Emmanuel de Salvington, numéro 611.121 du sixième ordre des Personnalités Suprêmes de la Trinité, est un être d'une dignité suprême et d'une déférence tellement magnifique qu'il refuse le culte et l'adoration de toutes les créatures vivantes. Il se distingue par le fait qu'il est la seule personnalité de tout Nébadon qui ne se soit jamais reconnue comme subor donnée à son frère Micaël. Il opère comme consultant du Fils Souverain, mais ne donne de conseils que sur demande. En l'absence du Fils Créateur, il peut présider tout haut conseil de l'univers, mais ne participerait autrement aux affaires exécutives de l'univers que s'il en était prié.

33:5.3 Cet ambassadeur du Paradis auprès de Nébadon n'est pas soumis à la juridiction du gouvernement de l'univers local. Il n'exerce pas non plus d'autorité juridique dans les affaires administratives d'un univers local en évolution, sauf pour superviser ses frères de liaison, les Fidèles des Jours, qui servent sur les sièges des constellations.

33:5.4 Comme l'Union des Jours, jamais les Fidèles des Jours ne donnent leur avis ou n'offrent leur assistance aux chefs des constellations, à moins d'y avoir été invités. Ces ambassadeurs du Paradis auprès des constellations représentent la dernière présence personnelle des Fils Stationnaires de la Trinité opérant avec un rôle consult atif dans les univers locaux. Les constellations sont plus étroitement reliées à l'administration superuniverselle que les systèmes locaux, lesquels sont administrés exclusivement par des personnalités natives de l'univers local.

33.6 Administration Générale

33:6.1 Gabriel est le chef exécutif et l'administrateur effectif de Nébadon. L'absence de Micaël hors de Salvington ne contrecarre en aucune manière la conduite ordonnée des affaires de l'univers. Pendant que Micaël s'absente, comme il le fit récemment pour la mission de réunion au Paradis des Maitres Fils d'Orvonton, Gabriel est le régent de l'univers. À ces moments-là, Gabriel recherche toujours le conseil d'Emmanuel de Salvington au sujet de tous les problèmes majeurs.

33:6.2 Le Père Melchizédek est le premier assistant de Gabriel. Quand l'Étoile Radieuse du Matin s'absente de Salvington, c'est ce Fils Melchizédek originel qui assume ses responsabilités.

33:6.3 Les diverses sous-administrations de l'univers ont reçu la charge de certains domaines de responsabilité spéciaux. Bien qu'en général un gouvernement de système veille au bien-être de ses planètes, il se préoccupe plus particulièrement du statut physique des êtres vivants, des problèmes biologiques. Par contre, les chefs des constellations prêtent une attention spéciale aux conditions sociales et gouvernementales existant dans les divers systèmes et planètes. Un gouvernement de constellation se préoccupe surtout d'unification et de stabilisation. À un degré encore plus élevé, les chefs de l'univers s'occupent davantage du statut spirituel des royaumes.

33:6.4 Des ambassadeurs sont nommés par décret judiciaire et représentent les univers auprès d'autres univers. Des consuls représentent les constellations l'une auprès de l'autre et au siège de l'univers ; ils sont nommés par décret législatif et n'opèrent que dans les confins de l'univers local.

Des observateurs sont nommés par décision administrative d'un Souverain de Système pour représenter ce système auprès des autres systèmes et de la capitale de la constellation ; eux aussi n'opèrent que dans les limites de l'univers local.

33:6.5 De Salvington, les télédiffusions sont émises simultanément vers les sièges des constellations, les sièges des systèmes et les planètes individuelles. Tous les êtres célestes des ordres supérieurs sont capables d'utiliser ce service pour communiquer avec leurs compagnons dispersés dans l'univers. La télédiffusion universelle est étendue à tous les mondes habités sans tenir compte de leur statut spirituel. Les intercommunications planétaires ne sont refusées qu'aux mondes en quarantaine spirituelle.

33:6.6 Les télédiffusions des constellations sont émises périodiquement du siège de la constellation par le chef des Pères de la Constellation.

33:6.7 La chronologie est calculée, computée et rectifiée par un groupe spécial d'êtres sur Salvington. Le jour standard de Nébadon équivaut à dix-huit jours et six heures du temps d'Urantia, plus deux minutes et demie. L'année de Nébadon consiste en un segment du temps de rotation de l'univers en relation avec le circuit d'Uversa ; elle est égale à cent jours du temps standard de l'univers, soit environ cinq ans du temps d'Urantia.

33:6.8 L'heure de Nébadon, diffusée de Salvington, est le temps standard pour toutes les constellations et tous les systèmes de cet univers local. Chaque constellation conduit ses affaires d'après l'heure de Nébadon, mais comme les planètes individuelles, les systèmes maintiennent leur propre chronologie.

33:6.9 Le jour de Satania tel qu'il est calculé sur Jérusem est un peu moins long (d'une heure 4 minutes 15 secondes) que trois jours d'Urantia. Ces temps sont généralement appelés temps de Salvington ou universel, et temps de Satania ou systémique. Le temps standard est celui de l'univers.

33.7 Les Tribunaux de Nébadon

33:7.1 Le Maitre-Fils Micaël ne s'intéresse suprêmement qu'à trois choses : la création, l'entretien et le ministère. Il ne participe pas personnellement au travail judiciaire de l'univers. Les Créateurs ne siègent jamais pour juger leurs créatures ; c'est la fonction exclusive d'êtres hautement éduqués et ayant une expérience effective de la créature.

33:7.2 Tout le mécanisme judiciaire de Nébadon est placé sous la supervision de Gabriel. Situées sur Salvington, les hautes cours s'occupent des problèmes généraux ayant une importance universelle, et des pourvois en appel venant des tribunaux systémiques. Il y a soixante-dix branches de ces cours universelles, et elles fonctionnent en sept divisions de dix sections chacune. Dans toutes les affaires à juger, la présidence est exercée par une double magistrature composée d'un juge à antécédents parfaits et d'un magistrat d'expérience ascendante.

33:7.3 En ce qui concerne la juridiction, les tribunaux de l'univers local sont limités dans les matières suivantes :

33:7.4 1. L'administration de l'univers local s'occupe de la création, de l'évolution, de l'entretien et du ministère. Les tribunaux de l'univers n'ont donc pas le droit de juger les cas impliquant les questions de la vie et de la mort éternelles. Ceci n'a rien à voir avec la mort naturelle telle qu'elle prévaut sur Urantia, mais, si la question du droit à l'existence permanente - à la vie éternelle - vient en jugement, il faut s'en remettre aux tribunaux d'Orvonton. Si des sentences d'anéantissement sont rendues contre des inculpés, elles sont toutes exécutées sur les ordres et par les agents des chefs du supergouvernement.

33:7.5 2. Les manquements ou les défaillances de n'importe quel Fils de Dieu de l'Univers local ne sont jamais jugés par les Tribunaux d'un autre Fils s'ils sont susceptibles de mettre en danger son statut ou son autorité. Un malentendu de cet ordre serait immédiatement porté devant les cours du superunivers.

33:7.6 3. La question de réadmettre une partie constituante d'un univers local - telle qu'un système local - à participer au plein statut spirituel de la création locale, après qu'elle en a été isolée spirituellement, doit être tranchée avec le concours de la haute assemblée du superunivers.

33:7.7 Dans tous les autres cas, les tribunaux de Salvington jugent en dernier ressort et suprêmement. Il n'y a ni appel ni échappatoire à leurs décisions et décrets.

33:7.8 Si injustement que les différends humains semblent parfois être jugés sur Urantia, l'équité divine et la justice prévalent vraiment dans l'univers. Vous vivez dans un univers bien ordonné, et tôt ou tard vous pouvez être sûrs d'être traités avec justice, et même avec miséricorde.

33.8 Les Fonctions Législative et Exécutive

33:8.1 Sur Salvington, monde-siège de Nébadon, il n'y a pas de véritables corps législatifs. Les mondes-sièges des univers s'occupent surtout de jugement. Les assemblées législatives de l'univers local sont situées sur les mondes-sièges des cent constellations. Les systèmes s'occupent principalement du travail exécutif et administratif des créations locales. Les Souverains de Systèmes et leurs associés mettent en vigueur les ordres législatifs des chefs des constellations et exécutent les décisions judiciaires des hautes cours de l'univers.

33:8.2 Bien qu'une véritable législation ne soit pas décrétée au siège de l'univers, diverses assemblées de recherches et de consultations fonctionnent sur Salvington. Elles sont diversement constituées et conduites en accord avec leur portée et avec leur but. Certaines sont permanentes ; d'autres se dissolvent quand leur objectif est atteint.

33:8.3 Le conseil suprême de l'univers local est composé de trois membres de chaque système et de sept représentants de chaque constellation. Les systèmes mis en isolement n'ont pas de représentation à cette assemblée, mais ils ont la permission d'y envoyer des observateurs qui assistent à toutes ses délibérations et les étudient.

33:8.4 Les cent conseils de sanction suprême sont également sur Salvington. Les présidents de ces conseils forment l'état-major immédiat de travail de Gabriel.

33:8.5 Toutes les constatations des hauts conseils consultatifs de l'univers sont transmises soit aux corps judiciaires de Salvington, soit aux assemblées législatives des constellations. Ces hauts conseils n'ont ni autorité ni pouvoir pour mettre en vigueur leurs recommandations. Si leur avis est basé sur les lois fondamentales de l'univers, les tribunaux de Nébadon émettront des ordres d'exécution. Par contre, si leurs recommandations concernent des conditions locales ou d'urgence, il faut qu'elles descendent aux assemblées de la constellation pour ordonnance délibérative, et ensuite aux autorités systémiques pour exécution. Ces hauts conseils sont en réalité les superlégislatures de l'univers, mais ils fonctionnent sans autorité de décision et sans pouvoir d'exécution.

33:8.6 Nous parlons d'administration universelle en termes de « tribunaux » et « d'assemblées » , mais il faut bien comprendre que ces opérations spirituelles sont fort différentes des activités plus primitives et plus matérielles d'Urantia, désignées par des mots correspondants.

33:8.7 [Présenté par le Chef des Archanges de Nébadon.]

Revision #1
Created 2025-02-22 23:48:22 UTC by Bee
Updated 2025-02-22 23:48:22 UTC by Bee